

Terre de l'homme

Naissance d'une association

SIORAC-en-PÉRIGORD

Le 4 août, naissance d'une association



L'idée, *pendant quelques mois*, a été sous-jacente.

Le 4 février dernier, à Siorac-en-Périgord, Patricia Lafon-Gautier, conseillère départementale, et Benjamin Delrieux, conseiller régional, sont venus appuyer l'idée citoyenne de nommer ou renommer les cours d'eau du bassin de la Nauze. Certains n'en ont jamais eu ou ceux-ci se sont perdus dans l'histoire.

Françoise Martinet, le 4 août, sera l'éclaireuse, pour la création de l'Association "Amis du bassin de la Nauze".

Les conseils municipaux ont été invités à réfléchir sur ce thème, à l'amender, voire, pour certains, à affirmer leur non adhésion d'accompagnement de ce mûrissement citoyen. Dans la foulée de cette proposition citoyenne, on a réfléchi s'il n'y avait pas lieu d'enrichir nos reliefs d'oronymes pour compléter les documents cartographiques du limbe nauzéris. Prenons l'exemple d'un **Travers des dolmens**, flanc collinaire qui se déploie sur les communes de Siorac, Monplaisant, Saint Pardoux et s'invite même sur les hauteurs d'Urval. D'autres microtoponymes existants, non officialisés, restent à mettre en exergue, par exemple le pont de Bosredon, de Monplaisant, le pont des Abbesses de Sagelat ou le pont des Fargues, ouvrage carvésois.

Il faut continuer, avec circonspection, à réfléchir sur ce sujet, à écouter les anciens qui sont les vigiles des mémoires et les élus qui sont les gardiens du temple.

On notera que Doissat, modeste commune des Hauts de Beuze, a parfaitement identifié sur la carte IGN, tous les points de son entité à l'exception de son plan d'eau. Pour cette retenue aquifère, relativement récente, *elle est partagée entre Doissat et Orliac*, les fondateurs de cet ouvrage proposent tout simplement de la nommer **Plan d'eau de la Beuze**.

Pour avancer dans ces réflexions citoyennes, il paraît tout à fait normal de constituer une association qui aura pour but d'écouter, de proposer et de veiller à la bonne marche transmissive de ce patrimoine qui est tout à la fois aquifère, certainement, mais aussi collinaire avec des legs ancestraux, tout particulièrement les chemins ruraux qu'il convient de conserver non seulement pour leur fonctionnalité mais aussi pour les loisirs.

Pour dresser une feuille de route de tout ce qui peut graviter autour de ces thèmes, il convient de créer une association. Elle sera un collectif de propositions, certainement, mais aussi un appui citoyen pour les appareils municipaux, autorités locales décisionnelles.

Le 4 août, à 17 h, **dans la salle des fontaines au rez-de-chaussée de la mairie de Sagelat**, dans le cadre tout à fait symbolique de la vie nauzéris, celles et ceux qui souhaiteront être des piliers fondateurs de ce cercle patrimonial sont invités à venir pour officialiser la démarche et désigner les conducteurs de ce schéma.

Françoise Martinet a accepté d'être "l'âme fondatrice" de ce collectif civique. Bien entendu, il conviendra, après un tour de table complet, à "barder" cette motivation. Faut-il dire que Françoise Martinet passionnée de tourisme, d'histoire, figure emblématique de la vie des moulins, conseillère municipale de la cité de confluence de la Nauze et de la Dordogne, semble le germe associatif idéal qu'il serait dommage de ne pas accompagner.

Une précision importante, l'association, loi 1901, sera la plus élémentaire possible. La collégialité sera la règle avec un bureau constitué le plus simplement du monde. Il n'y aura pas de cotisation ni de confection de cartes d'adhérent. Les membres pourront, s'ils le souhaitent, abandonner après en avoir saisi la présidence.

Pierre Fabre

26/07/2025